

Service Affaires Scolaires Tel: 0262 50 88 32 Service Restauration Municipale Tel: 0262 50 88 23

Dossier famille n	·
	(réservé à l'administration)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE Année scolaire 2020-2021

	Ecole demandée:
	Ecole de secteur :
	ENFANT INSCRIT Nom :
Représentant légal 1	Demi-pensionnaire Externe
	Prénom(s) :
	Prenon(s)
	Tel Mobile :
	Ter Mobile : Courrier :
	arié(e) \bigcirc Célibataire \bigcirc Pacsé(e) \bigcirc Concubinage \bigcirc Veuf(ve) \bigcirc Divorcé(e) \bigcirc Séparé(e)
Représentant légal 2	
Nom :	Prénom(s) :
Nom :	
Nom : Adresse : Tel Fixe : Profession :	Prénom(s) :
Nom:	
Nom:	Prénom(s):
Nom:	Prénom(s):
Nom:	Prénom(s):

PIECES A FOURNIR

INSCRIPTION SCOLAIRE UNIQUEMENT
O Livret de famille U Justificatif d'adresse (contrat de location, facture eau ou électricité)
O Notification CAF datant de moins de 3 mois
INSCRIPTION SCOLAIRE + RESTAURATION SCOLAIRE
O Livret de famille O Justificatif d'adresse (contrat de location, facture eau ou électricité)
O Attestation de paiement CAF datant de moins de 3 mois O Avis d'imposition 2019 (sur le revenu 2018)
JUSTIFICATIFS DE DEMANDE DE DEROGATION
O Courrier à l'attention de Monsieur le Maire mentionnant les motifs de la dérogation
O En cas de regroupement de fratrie, certificat de scolarité des frères et sœurs fréquentant l'établissement demandé
O Contrats de travail des parents ou attestation d'employeur
O En cas de garde dans le secteur de l'école demandée, attestation sur l'honneur signée de la personne en charge de récupérer l'enfant + pièce d'identité et justificatif d'adresse datant de moins de 3 mois
Je soussigné(e), MMmecertifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.
Fait à, le, le

SIGNATURE DU(DES) REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX)

NB: La demande de dérogation est à retourner à l'accueil du bureau des inscriptions (Service Restauration Municipale) avant le 10 avril 2020.

Pour toute information, veuillez contacter le bureau des inscriptions au 0262 50 88 23.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service informatique de la mairie de Saint Benoit.